



EXTRAIT DE PÉTITION **(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 306 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE tout député peut toucher une allocation de transition de plusieurs milliers de dollars lorsqu'il quitte ses fonctions ou est défait lors d'une élection;

CONSIDÉRANT QUE la dette brute du Québec, au 31 mars 2014, était de 197 098 000 000,00 \$, soit la plus élevée des provinces canadiennes;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement nous demande de se serrer la ceinture et que chacun doit faire des efforts et des sacrifices dans le but d'atteindre le déficit zéro;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement doit faire preuve de leadership et se doit de donner le bon exemple afin de rallier les citoyens québécois et de les inciter à emboîter le pas;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement ne cesse de couper dans divers programmes essentiels à la population et de hausser plusieurs tarifs et taxes;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen québécois moyen ne cesse de voir son pouvoir d'achat et sa qualité de vie diminuer au fil des ans;

CONSIDÉRANT QUE le citoyen québécois moyen ne recevra aucune indemnité de départ lorsqu'il quittera ses fonctions;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec l'abolition des allocations de transition, communément appeler «primes de départ», versées à tout député qui quitte ses fonctions ou qui est défait lors d'une élection.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

François Paradis, député de Lévis

2015-09-14

Date de signature de l'extrait